

Le nationalisme est-il soluble dans la nation ? Exemples du Canada et des Balkans

Dans le cadre des conférences LaFontaine-Baldwin et sur l'initiative commune de l'Institut du dominion et de John Ralston Saul, au Québec un article du journaliste Alain Dubuc (adubuc@lapresse.ca) a retenu mon attention. Depuis quelques années en effet je mène une étude sur les nationalismes et la nation qui sont en débat tant en Europe que dans d'autres régions du monde comme au Canada.

Aussi après avoir mis en lumière l'approche d'Alain Dubuc j'apporterai ma propre contribution et réaction.

Plusieurs points me paraissent utiles d'être soulignés pour caractériser le nationalisme au Québec ou au Canada. Et notamment sur la question : le nationalisme est-il soluble dans la nation ?

Loin des approches simplifiées pour ne pas dire simplistes, Alain Dubuc rappelle que la réalité est complexe et que les nationalismes au Canada recouvrent plusieurs phénomènes. Celui du Canada tire ses origines d'un nationalisme ethnique qui s'est modifié au cours des brassages de populations mais qui a connu aussi des excès d'exclusion. Celui du Québec reposerait plus sur la langue et la culture se transformant en nationalisme civique d'une population qui ne doute pas ainsi de la défense de son identité.

Peut-être aussi parce que minoritaire. Serait-ce donc le passage à une situation de majorité ou de pouvoir qui le rendrait plus agressif ? La question en tous cas est posée par moi. Mais l'une comme l'autre sont d'essence culturelle de dominés, proches des États-Unis dominateurs ici comme ailleurs.

De cela il ressort qu'il s'agit de nationalismes plutôt réactifs, inscrits sur des registres d'insécurité et de peurs (peur du libre échange, peur de l'encerclement anglophone, peur de l'étouffement) . Or les sentiments de peur élèvent rarement les peuples et peuvent engendrer bien des dérives. Sont-elles donc toujours aussi contrôlables ? Alain Dubuc pense que oui si existe le multipartisme en politique et si la conscience de son existence est aiguë. Et de signaler les dangers de la partition dans la création de nouveaux États comme dans l'ex Yougoslavie « vouloir que des portions d'un nouvel État restent rattachées à l'État prédécesseur ».

Par contre il émet des conditions et constate quelques écarts au Canada :

- La justice soucieuse des droits de l'homme qui s'avèrent plus bouée de sauvetage qu'en développement,
- Le respect de la pluralité et de la différence mis en difficulté dans les provinces de l'ouest,
- Les valeurs de générosité et de partage, mises à mal au nom du budget et de certains programmes fédéraux.

A partir de ces éléments, certaines questions sont récurrentes pour le débat sur la nature des nationalismes.

Ainsi, lorsque le Canada joue la séduction envers le Québec à l'occasion d'un référendum en 1995, la question n'est pas de savoir si le premier aime le second mais que fait-il pour que l'autre reste dans la fédération. Alain Dubuc trouve cette approche inappropriée et naïve pour la résolution des conflits entre les peuples. La coexistence sur un même territoire est faite de tensions qu'il faut savoir gérer au lieu de les nier. De même le développement d'une pensée unique au Canada a pour résultat un déficit démocratique certain et entraîne un risque de glissement vers un régime parlementaire à parti unique, qu'il soit de droite ou de gauche. Ainsi encore les effets de la mondialisation sur les États et nations, où les nouveaux réseaux et activités supranationales privent les gens de pôles de références. Mais il suggère en même temps que ce soient les régions qui deviennent les lieux d'initiatives et de définition d'identités et pourquoi pas d'avoir le sentiment de double identité en fonction des intégrations politiques qui se font jour à l'image de l'Union européenne.

Pour autant cette approche appelle de ma part quelques interrogations au regard de ce qui se passe lorsque des nationalismes deviennent la réponse unique aux problèmes économiques, sociaux et politiques. Et quand au nom de ces nationalismes on en vient à l'épuration ethnique, au génocide. L'exemple du sud est européen est instructif.

Les nationalistes venus au pouvoir dans les Balkans ont pratiqué l'exclusion des minorités des lieux de décision des secteurs clés comme l'administration, la justice, l'enseignement, les moyens de communication.

L'exclusion est devenue mutuelle entre majorité et minorité se nourrissant mutuellement, s'appuyant sur les peurs, méfiances et frustrations. La partition de territoires est devenue une règle en réponse aux problèmes de cohabitation.

L'hégémonie de valeurs culturelles, économiques et sociales imposées et le repli sur soi qui découlent de ces attitudes font que le nationalisme devient en fait l'oubli de la nation, de la souveraineté. Ces derniers qui signifient avant tout la construction d'une unité historique, culturelle et linguistique. Elle signifie l'élaboration conflictuelle et riche d'initiatives de peuples vivant sur un même territoire. Pour vivre en commun, il s'agit bien de reconnaître

l'apport d'autrui et de s'assurer de règles de justice, de droits humains individuels (économiques, sociaux, culturels et de sécurité) dans le respect mutuel, ainsi que d'une pluralité politique comme de l'expression de la société civile. En Europe du sud est, les replis identitaires et d'exclusion des autres provient essentiellement d'une instabilité croissante « en n'accordant pas le temps de l'assimilation, en ne portant ni attention ni égard au vécu des populations et à leur identité culturelle, à leurs difficultés à occulter brutalement le passé, à modifier les liens sociaux, à connaître d'autres rapports avec le travail, à adopter de nouvelles références et valeurs » (Nils Anderson dans « Retour des protectorats », texte inclus dans l'ouvrage collectif « Puissances et influences, Annuaire géopolitique et géostratégique » Édition Mille et une nuits, 2000). C'est en cela que la question nationale et celles des nationalismes est cruciale pour l'avenir des populations civiles quelque soit le continent où elles sont en débat.

Patrick Simon
Princeville (Québec)
et
Directeur adjoint
Institut de Documentation et Recherche sur la Paix (Paris, France).